

# DISCOURS

## RECEPTION DES PUPILLES DE LA NATION

Le mercredi 28 février 2018

Seul le prononcé fait foi

Monsieur le Directeur départemental de l'ONACVG,  
Messieurs les vice-présidents du Conseil départemental de l'ONACVG,  
Monsieur le président départemental de l'association nationale des pupilles de la nation et orphelins de guerre,  
Mesdames, Messieurs, Pupilles de la Nation

Il y a maintenant près de 100 ans, en 1917, alors que la guerre avait déjà fait des centaines de milliers de morts et de blessés, ainsi que des dizaines de milliers d'orphelins, alors que la Nation doutait de l'issue du conflit, la représentation nationale adoptait une « loi instituant les pupilles de la Nation ».

La Nation s'engageait ainsi à ne pas abandonner, à ne pas oublier ces enfants que la Guerre avait laissés dans un état de grande vulnérabilité. Par là, elle reconnaissait le prix de l'engagement de celles et ceux qui avaient combattu pour que vive la Nation et perdurent ses valeurs.

La Nation confiait également à un office, dont L'Office national des anciens combattants et victimes de guerre est aujourd'hui l'héritier, le soin d'accompagner les pupilles tout au long de leur vie : cette tâche incombe aujourd'hui aux services de proximité de l'ONACVG dont c'est désormais une des missions les plus emblématiques.

Bien sûr, nous aurions aimé ne pas avoir à commémorer cette loi. Mais êtes là aujourd'hui pour en témoigner : de 1916 jusqu'à nos jours, les guerres ont laissé derrière elles un cortège d'enfants du deuil.

Aujourd'hui, plus de 500 enfants sont ainsi accompagnés, qu'ils soient enfants de soldats tués ou blessés en Opération extérieures, enfants de victimes du terrorisme ou victimes eux-mêmes. J'ai pleinement conscience de cette triste actualité.

Parce que les ennemis de la France sur notre sol ou ailleurs dans le monde vous

ont pris un être cher, la France vous doit son soutien constant et durable.

Pour vous témoigner de cette profonde reconnaissance et de mon soutien, j'ai tenu à vous convier ici en Préfecture, dans la maison de l'État, votre maison, afin de vous rencontrer, d'échanger avec vous.

Cette réception est aussi, pour vous, l'occasion d'un partage intergénérationnel d'expérience, de points de vue, d'opinions et de vécu.

Je vous propose maintenant de découvrir ou de revoir le film documentaire du centenaire des pupilles de la Nation, réalisé par l'établissement de communication et de productions audiovisuelles de la Défense et porté par la voix de Philippe Torreton.

Nous aurons ensuite l'occasion d'échanger ensemble en partageant un moment convivial autour du verre de l'amitié.

